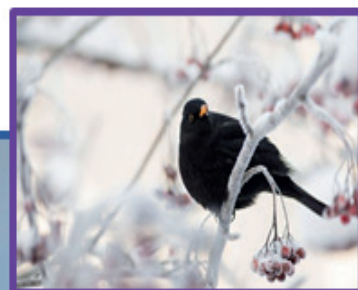


Le Petit Journal

Journal Communal d'Informations

JANVIER
2022



Le mot du Maire

Bonjour à tous, chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que 2021 s'achève, laissant à chacun le souvenir d'une année encore vraiment particulière, cette pandémie de la Covid-19 que nous connaissons depuis bientôt deux ans, s'avère être une épreuve collective et personnelle qui nous invite à plus d'humilité et de respect dans toutes les dimensions de notre société, écologique, sociale et démocratique.

En espérant que 2022 s'annonce plus conviviale, plus libre et plus heureuse, je vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments privilégiés de bonheurs partagés et de fraternité.

Tout d'abord je souhaite partager mon soutien et ma gratitude à tous ceux qui sont en première ligne depuis le début de l'épidémie et qui se battent contre le virus. Ne les oublions pas, ils étaient sur le front dès le début de l'année 2020, ils le sont encore aujourd'hui et ils le seront encore en 2022. Dans notre commune, nous les connaissons et ils se reconnaîtront. Pour eux, un formidable merci.

J'ai aussi une pensée pour toutes les familles qui ont encore été touchées cette année par cette maladie, entachant de nouveau ces fêtes de fin d'année.

Cette année 2021 a été aussi marquée par des mouvements au sein des services municipaux :

- Une réorganisation du service périscolaire, avec l'arrivée d'Annabel Brancaloneo comme directrice du service périscolaire : elle porte le Projet Éducatif Du Territoire 2021-2024
- Deux personnes quittent la commune après plusieurs années de service rendu à la population :
 - Muriel Belle, agent du périscolaire, est partie à la retraite le 31 décembre 2021 après 15 années passées auprès des enfants de St Laurent en Royans ;
 - Philippe Inard, le responsable des services techniques, part à la retraite le 28 février 2022 après 36 années passées au service de notre commune.

Nous aurons l'occasion de célébrer leurs départs quand la crise sanitaire nous permettra un peu plus de rendez-vous festifs, mais nous pouvons les remercier grandement pour leur investissement et les nombreux services rendus aux St Laurentinois(e)s.

Nos actions ont aussi porté sur le projet de rénovation de nos écoles, pour lequel nous allons aboutir à un cahier des charges finalisé d'ici février 2022. Sur ce projet plusieurs réunions ont pu avoir lieu malgré les contraintes sanitaires. Et, dès que possible, une réunion publique sera organisée pour présenter à la population le fruit de ces séances de travail.



page 3

Actualités



Page 7

Echos des conseils



Page 9

Du côté de la CCRV...

Cela m'amène à faire le point sur l'étude de la mise en place d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec les communes de St Thomas et Ste Eulalie. Pour rappel, cette étude a été entreprise dans le but de pouvoir anticiper les conséquences d'une réorganisation de nos écoles en cas de fermeture de classe annoncée par l'Académie. Cette approche nous a permis de faire un état des lieux des effectifs à venir entre nos trois communes et de nous projeter vers une stratégie de regroupement de classes permettant à chaque élève de pouvoir suivre un cursus éducatif de qualité.

La mise en place d'un RPI est étudiée pour la rentrée 2023. 2022 sera donc l'année où nous aurons à prendre la décision de rentrer ou non dans ce projet. Bien-sûr avant cette prise de décision, une rencontre avec les directrices, les enseignantes et les représentants des parents d'élèves sera organisée. Puis, dès que les conditions sanitaires le permettront, une réunion publique aura lieu à ce sujet.

Qu'en est-il du pont du tram ? Depuis maintenant quelques mois, avec l'appui de la Communauté de communes et en collaboration avec la Mairie de St Jean en Royans nous avons pu rencontrer de nouveau les services du Département de la Drôme. La dernière rencontre nous a amenés vers un nouveau scénario de remise en état du pont du tram actuel mais uniquement pour le passage en voix douce (Vélo, piéton). Cette possibilité donne un espoir pour retrouver un pont à l'identique et fonctionnel en lien avec le développement du schéma directeur de pistes cyclables élaboré par la CCRV. Mais le travail ne s'arrête pas là. Il nous faut définir, en fonction des diverses contraintes administratives, qui portera le projet. Affaire à suivre...

Et pour finir sur une note un peu plus festive, 2022 sera l'année du bleu !

En juillet 2021 notre équipe a proposé d'accueillir la prochaine la Fête du bleu qui aura lieu les 23 et 24 juillet où, on le sait, énergie et temps vont être très sollicités. Et je ne peux que remercier le Parc Naturel Régional, mes collègues du Conseil municipal, les services de la commune ainsi que les nombreuses associations qui ont commencé à se manifester, sans oublier nos agriculteurs : ce grand évènement ne pourrait se dérouler sans eux. Ils sont à l'image de beaucoup de St Laurentinois(e)s : actifs, ouverts et investis !

Un grand merci à l'ensemble du personnel communal pour leur grande implication dans leurs dossiers et sur le terrain.

Tout le Conseil municipal vous renouvelle ses vœux en espérant pouvoir vous retrouver pour davantage de moments partagés conviviaux !

Olivier BERALDIN
Maire

Page 12

**Du côté du
Parc...**

Page 14

**Du côté des
Associations**

Page 16

**Vivre à St
Laurent**

Actualités

Du côté des commissions

Les commissions communales se réunissent régulièrement. Elles sont ainsi force de proposition pour les élus du conseil municipal.

La Communication et démocratie locale...

Tout au long de l'année 2021, la commission Communication et Démocratie locale s'est réunie à plusieurs reprises. Après le choix et la validation par le Conseil municipal du panneau d'information qui ne devrait plus tarder maintenant, la commission a travaillé sur le **devenir de notre site internet**. Cette réflexion est menée de concert avec le groupe de travail de la commission Communication de la Communauté de Communes du Royans Vercors (cf. article dans la rubrique CCRV). En parallèle, **2 Petits Journaux** (janvier-juillet) et **3 numéros des Brèves du Petit Journal** (mars-mai-octobre) ont été publiés.

Le volet « Démocratie locale » n'arrive pas à prendre son élan. En effet, il est très difficile d'organiser des regroupements publics dans le contexte sanitaire actuel mais nous ne désarmons pas et envisageons l'organisation de réunions publiques thématiques.

Le **Groupe de réflexion « Projet écoles »** s'est réuni trois fois avec ou sans la présence du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement). Les différents travaux vont aboutir à la rédaction d'un cahier des charges.

Le projet écoles

Comme annoncées dans le dernier numéro des Brèves du Petit Journal (octobre 2021), la réunion de travail avec les usagers de l'école et la lecture partagée du site de l'école maternelle actuelle ont eu lieu fin 2021.

Le Groupe de réflexion qui s'est réuni le 6 janvier dernier a validé un certain nombre de points qui permettront au CAUE (Conseil Aménagement, Urbanisme et Environnement) d'élaborer le cahier des charges nécessaire au lancement de la consultation de cabinets d'Architectes.

Malheureusement, les nouvelles conditions sanitaires nous empêchent encore une fois d'organiser une réunion publique pour vous présenter l'état d'avancement du projet.

Voici donc les grandes lignes du projet issues de réunions de travail (entre élus, entre usagers, entre techniciens, en Groupe de réflexion).

Dans un premier temps, le CAUE a proposé plusieurs scénarii. Après différents échanges, il a été décidé de réunir les 2 écoles sur un même site. En effet, les locaux de l'école élémentaire ne répondent plus aux normes en vigueur. Une restructuration du bâtiment aurait été trop onéreuse. Autour de l'école maternelle, il est possible de construire un nouveau bâtiment.

Au cours de l'avancée des travaux de réflexion, il s'est avéré évident de réunir les deux écoles.

En effet, ainsi, nous pouvons optimiser l'utilisation des locaux et limiter les coûts de fonctionnement. Le périscolaire et la cantine seront également regroupés sur le site. Les enfants ne seront donc plus obligés de se déplacer sur la voie publique pour se rendre à la cantine et/ou à la garderie.

Le cahier des charges est en cours de rédaction par le CAUE et sera présenté aux élus puis au Groupe de réflexion prochainement avant d'être validé en Conseil municipal.

Pour toutes questions à ce sujet, vous pouvez écrire à : contact@saintlaurentenroyans.fr

RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Qu'est-ce qu'un RPI ?

Les RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux) sont des regroupements d'écoles, soit sur un seul site (RPI concentré), soit sur plusieurs sites (RPI dispersé).

Le RPI est une structure pédagogique d'enseignement dont l'existence repose sur un accord contractuel entre communes, fixant notamment les conditions de répartition des charges des écoles regroupées. (...) En milieu rural, les écoles de petite taille sont amenées à se regrouper pour maintenir un enseignement de qualité. (extrait : JO Sénat du 23/08/2018 - page 4310)

Pourquoi un RPI ?

À la vue des effectifs scolaires des communes de St Thomas, Ste Eulalie et St Laurent pour les années à venir, les différents Inspecteurs de l'Éducation Nationale ont à plusieurs reprises incité les communes à mettre en place un RPI régi par une convention tripartite.

Concernant l'école maternelle, les élèves de Ste Eulalie viennent déjà à St Laurent mais ceux de St Thomas sont dispersés entre St Jean, St Nazaire et Auberives. Le RPI ferait que les enfants de St Thomas seraient inscrits à l'école maternelle de St Laurent.

Pour l'école élémentaire, les communes de St Thomas et Ste Eulalie ont actuellement 2 classes chacune. Vu les effectifs à venir, elles perdront chacune une classe voire 2 à long terme si les chiffres ne remontent pas.

De plus, les classes restantes seront à multiples niveaux. Afin de prodiguer un enseignement de qualité, l'Éducation Nationale incite à regrouper les écoles pour regrouper les niveaux. Ainsi tous les enfants d'un même niveau seront ensemble.

Où en est-on ?

Actuellement, discussions et échanges ont lieu entre les Maires et l'Inspectrice de l'Éducation Nationale. Prochainement, une réunion tripartite aura lieu avec les enseignants des trois communes. Ensuite, ce seront les représentants des parents d'élèves des trois communes qui seront rencontrés pour exposer les orientations prises.

Cérémonie du 11 novembre 2021

Cette année, c'est en présence d'un nombreux public qu'a eu lieu la commémoration de la victoire et de la paix, et un hommage rendu à tous les morts. Après lecture des messages de l'Union fédérale UFAC (Union Française des Anciens Combattants et victimes de guerre) et celui de la Ministre des Armées, le Maire Olivier Beraldin a rappelé l'importance de rester des citoyens vigilants en ces temps tourmentés. La cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbe au monument aux morts et le chant de notre hymne national.

Recensement 2022

Tous les 5 ans, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) organise une enquête de recensement de la population en collaboration avec les communes. Cette enquête permet d'actualiser les données relatives à la population de notre commune et de notre pays : données sociodémographiques essentielles à la prise de décision publique, notamment pour l'attribution des dotations de fonctionnement.

Ce recensement de la population devait avoir lieu en janvier 2021 mais, comme vous le savez, celui-ci a dû être reporté à janvier 2022 à cause de la crise sanitaire.

Sur le dernier trimestre 2021, la situation sanitaire s'améliorant, l'Institut a demandé aux communes de préparer le matériel et le personnel nécessaire (2 agents recenseurs recrutés) pour que la campagne de janvier 2022 puisse avoir lieu.

Fêtes de fin d'année

Illuminations de Noël

Les illuminations de Noël éclairent le cœur du village depuis mi-décembre. Cette année, une intruse est venue rejoindre les lumières traditionnelles. Une **vache bleue** a pris possession du balcon de la mairie.



Celle-ci est née de l'habileté des techniciens communaux, de vrais artistes !!!

Elle est un clin d'œil à la **Fête du bleu qui se déroulera les 23 et 24 juillet** dans le village.



Distribution des colis de Noël aux Anciens du village

Pour les fêtes de fin d'année, la Mairie de Saint-Laurent-en-Royans a offert des colis aux Anciens du village. La distribution s'est faite en Mairie, ce qui a permis des échanges conviviaux. Les élus ont fait le choix de privilégier les agriculteurs de notre territoire, adhérents de l'Association des Producteurs Fermiers du Vercors.



Retrait des colis à la mairie en présence de deux élus et de deux anciens



Photo des colis distribués (pour une personne ou deux personnes)

L'objet de cette association est la promotion et la défense de la production fermière du territoire du Parc Naturel Régional du Vercors.



La volonté des élus est double : **favoriser le commerce local et assurer un juste revenu aux agriculteurs**. Les Anciens ont pu ainsi déguster du vin du Domaine de Maupas (Chatillon en Diois), une confiture noix chartreuse ou une terrine de veau au bleu du Vercors de la ferme des Villardes (Izeron), une marmite de bœuf aux crozets de la ferme des Villardes (Izeron) et un ballotin de chocolats (Cuisine et Plaisir du Royans).

Noël aux écoles...

A l'école maternelle...



Le vendredi 17 décembre matin, dans son manteau rouge et blanc, le père Noël a pris un petit temps dans son planning bien chargé avant les fêtes, pour venir voir les enfants de l'école des Grands Arbres de St Laurent.

Un évènement qui a été à l'initiative du Sou des écoles en partenariat avec la Mairie. Le père Noël a distribué un goûter à tous les enfants, offert par la Mairie, en compagnie de parents d'élèves bénévoles.



À 10h, les enfants ont ainsi pu voir le père Noël dans la salle de motricité et faire des photos en sa compagnie. Un beau moment, qui a mis des étoiles dans les yeux des petits, comme des grands. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans cette belle matinée, encore merci au père Noël et à l'année prochaine !

Le Sou des Ecoles



A l'école élémentaire...

Un goûter de Noël a été offert par la municipalité à chaque élève de l'école Paul-Jacques Bonzon.

A la cantine...



Les agents du periscolaire ont eu le plaisir de décorer la cantine pour partager un joli moment lors du repas de Noël.

L'ensemble du service périscolaire vous adresse leurs meilleurs voeux 2022.

Echos des conseils

Quelques extraits de conseils municipaux qui ont eu lieu entre juillet et décembre 2021.



JUILLET 2021

L'alarme incendie

Les bâtiments mitoyens de la Mairie ainsi que de la salle des fêtes ne répondent plus cette année aux critères, l'installation étant trop vétuste. La commune a demandé l'intervention d'une société de protection incendie qui interviendra début août pour effectuer la remise aux normes complète, ce qui permettra très rapidement la réouverture de la salle des fêtes.

Le coût de l'opération s'élève à 11 292,00€ TTC, des subventions départementale et régionale pourraient nous être accordées pour l'investissement au titre de la mise en conformité des normes de sécurité incendie.

Achat d'une partie de la parcelle AE55 BUYET

Dans le PLU voté en 2017, un emplacement réservé a été désigné sur une partie de la parcelle AE55 au quartier « Buyet ». La partie à acheter est d'une superficie de 135m² sur laquelle se situe un bâtiment garage. Une proposition de prix d'achat tenant compte de la superficie vendue et du bâtiment existant à hauteur de 15 000€ a été faite aux propriétaires. Celle-ci a reçu un avis favorable.

[Cette parcelle va permettre à la commune de créer des places de parking au quartier Les Buyets pour en sécuriser les accès routiers.]

SEPTEMBRE 2021

Informations travaux

Des travaux d'urgence vont être réalisés sur une partie du toit de l'aile de l'église qui menace de céder. Des devis ont été demandés. La rénovation des châteaux pourrait être réalisée en même temps. Un dégazage et découpage de la cuve à fuel de la cure est envisagé afin de libérer de la place pour permettre le stockage de matériaux pour les associations qui en auraient besoin. Des devis sont là encore en cours de réalisation.

OCTOBRE 2021

Antenne relais 4G

La commune de Saint Laurent et plus précisément tout le site de Combe Laval, a été identifié comme zone mal couverte et une demande de déploiement d'un site pour une antenne de type GSM a été effectuée.

Site classé au titre du patrimoine et grand paysage, Monsieur le Maire souhaitait un regard avisé du Parc Naturel Régional du Vercors sur ce projet. Ce dernier, après étude approfondie du dossier, souligne qu'au vu de la configuration très particulière de Combe Laval, l'implantation d'une telle antenne aurait un impact paysager et serait particulièrement nuisible à l'ensemble du site Espace Naturel Sensible.

Monsieur le Maire a, de ce fait, refusé par courrier recommandé la réalisation du projet sur la commune.

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Jeudi 24 février et jeudi 31 mars 2022. Les dates sont communiquées via Les Brèves et/ou le site internet de la commune. *Chaque citoyen - citoyenne peut interpeller le Conseil sur un sujet, en posant ses questions par courrier déposé en Mairie avant la date du Conseil.*

Les travaux réalisés et à venir

Reprise du gazon de la médiathèque

La zone d'accès au silo de copeaux de bois, qui alimente la chaudière de la médiathèque et de l'école Paul-Jacques Bonzon, a été refaite. Des dalles bétons engazonnables ont été posées pour rendre l'accès aux camions-benne moins périlleux et pour que cet aménagement soit durable.

Minéralisation des arbres route du Pont d'Aix

Pour limiter la pousse d'Ambrosie au pied des arbres de la route du Pont d'Aix, ceux-ci ont été entourés de pierres.

Pose d'une alarme de la salle des fêtes

Suite à plusieurs dégradations qui ont eu lieu dans la salle des fêtes, l'assureur de la commune a exigé qu'une alarme y soit posée ainsi que des caméras d'observation. Ceci a été fait dans le courant de l'été.

Démantèlement de l'ancienne cuve de fioul de la cure

Les bâtiments de la cure étaient chauffés au fioul avant l'installation de la chaudière bois qui se trouve dans le bâtiment de la Médiathèque. Le local accueillant la cuve à fioul étant aujourd'hui inutilisable, le conseil municipal a décidé de faire démanteler cette cuve pour pouvoir récupérer cet espace. Le dégazage et le démantèlement ont été réalisés par une entreprise spécialisée.

Engazonnement des allées du cimetière

Les allées de l'ancien cimetière sont engazonnées. Après quelques mois de désagrément (le temps que le gazon pousse et s'enracine), voici les allées du cimetière qui sont aujourd'hui plus faciles à entretenir pour les services techniques municipaux.



Tranchée et socle pour le panneau d'affichage

Les services techniques de la commune ont réalisé la tranchée et fixé l'accroche qui permettra d'ancrer le panneau d'information. Les délais de livraison ont été allongés car le fabricant a des soucis d'approvisionnement de composants électroniques.

Les travaux à venir

2^{ème} tranche de travaux pour l'isolation de la mairie

En 2022, la deuxième et dernière tranche de travaux concernant l'isolation du bâtiment de la Mairie doit se réaliser.

Réfection d'une partie du toit et des chenaux de l'église

Une partie du toit de l'église doit être refait. Des infiltrations ont fragilisé la charpente. Certaines pièces doivent être changées. À l'intérieur, une zone a été sécurisée.

Les chenaux seront changés par la suite.

Réfection de l'éclairage de la salle des fêtes

La commission de sécurité a également mis en lumière le fait que l'éclairage de la salle des fêtes est vétuste et qu'il doit être revu et refait. Ce dossier sera géré en 2022.

Du côté de la CCRV

La Communication

Depuis plusieurs mois, la CCRV a entamé un travail de réflexion sur la refonte de son site internet qui est aujourd'hui obsolète. À cette occasion, un groupe de travail a été constitué. Celui-ci réunit des élu(e)s et des techniciens de communes qui n'ont pas de site et d'autres qui ont un site à moderniser. Ce travail de collaboration permettra ainsi d'harmoniser au mieux tous les sites de l'intercommunalité. La commune de Saint Laurent s'inscrit pleinement dans ce travail collectif.



La gestion des déchets

Le tri sélectif des déchets ménagers a vu ses consignes évoluer.

La réglementation oblige les collectivités à réduire au maximum la quantité d'ordures ménagères résiduelles (les OMr) dans les poubelles des ménages et donc à augmenter la part de tri. Pour ce faire, 2 axes sont développés : le tri des emballages ménagers (représentant 33% du contenu d'une poubelle ménagère) et le tri des déchets organiques de cuisine appelés biodéchets (représentant 30% de la poubelle ménagère).

Du côté des emballages ménagers...

Depuis le mois d'octobre 2021, le Centre de tri des emballages ménagers du SYTRAD basé à Portes-lès-Valence est doté de machines qui permettent de **trier et récupérer les nouveaux emballages**, avec la possibilité de **mélanger les différents types de matériaux**. Ceci entraîne une simplification des consignes de tri pour les citoyens.

En effet, tous les habitants de la CCRV peuvent maintenant déposer dans les colonnes (situées dans les Points de tri), avec le papier, tous les emballages ménagers en vrac, qu'ils soient en métal, en papier, en cartonnettes, en briques alimentaires et en plastique.

Sur les Points de tri, les services de la CCRV ont modifié les ouvertures des colonnes et posé de la signalétique avec les nouvelles consignes de tri. Un Guide du tri a été adressé à chaque foyer du territoire. La collecte du verre, quant à elle, ne change pas.

Les cartons alvéolés (marrons) doivent être déposés en déchetterie en attendant la mise en place de colonnes spécifiques aux Points de tri.

Tous ces emballages ménagers vont être recyclés par les différentes filières. Le recyclage permet d'une part, l'économie de matières premières mais aussi d'énergie. On consomme moins d'énergie à recycler qu'à fabriquer.

À savoir : Toutes mes « erreurs » de tri sont considérées comme du « refus de tri ». Celui-ci est facturé à la collectivité, soit la CCRV.

Où en est-on sur notre commune ?

Les nouveaux aménagements aux Points de tri ont été réalisés. L'objectif de la CCRV est, à long terme, d'optimiser les tournées de collecte et de réduire les points de collecte des bacs gris. Si tout le monde participe au tri, mécaniquement le nombre de bacs gris va diminuer.



RAPPEL

- déposer les emballages en vrac
- inutile de les laver (il suffit de bien les vider)
- ne pas les imbriquer les uns dans les autres afin que les machines puissent identifier les différentes matières
- déposer dans les colonnes de tri uniquement les EMBALLAGES ménagers



Du côté des biodéchets...

L'objectif est d'inciter les habitants de notre territoire à **faire du compost de leurs biodéchets**. Deux solutions s'offrent à eux : le compostage individuel (des composteurs sont en vente à la CCRV) ou le compostage collectif.

Des sites de compostage partagés vont être installés dans les communes du territoire pour permettre à chacun de trier ses biodéchets.

Si vous souhaitez devenir Référent d'un site de compostage partagé, vous pouvez vous inscrire sur le site de la CCRV. Une formation en 2 modules peut vous être proposée au printemps 2022 (les 4 et 11 mars après-midis). Voir site de la CCRV.



Tout déchet recyclable, qui est jeté avec les ordures ménagères résiduelles, coûte 2 fois plus cher à la collectivité, et donc aux citoyens que s'il était recyclé.

De même, si les biodéchets sont retirés des OMR, cela diminue d'autant les tonnages et ainsi les coûts de traitement.

Le pont du tram

Des réunions de travail ont lieu en ce moment entre le Département de la Drôme, la Communauté de Communes du Royans Vercors et les communes de St Jean et St Laurent en Royans. En effet, plusieurs scénarii ont été proposés par le Département.

Echos des conseils communautaires

(extraits des derniers conseils communautaires)

Présentation du projet d'installation d'une surface de bricolage – ZA LA ROUE

Le président de la Communauté de communes est membre de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) qui sera appelée à se prononcer sur cette installation.

La présentation de ce projet devant le conseil communautaire permet d'apporter une information aux élus et d'entendre les différents avis.

Ainsi, le 5 Octobre, le projet a été présenté par les porteurs de projet aux élus suivi d'un échange puis les représentants des commerçants ont eu un temps pour présenter leur avis sur ce projet suivi également d'un temps d'échange avec les élus.

Le vote du conseil communautaire concernant ce projet se tiendra courant du premier trimestre 2022.

Présentation du groupe de travail ENR et des réflexions engagées sur les ENR (ENergie Renouvelables)

La CCRV (Communauté de Communes du Royans-Vercors) et plusieurs communes du territoire sont depuis quelques années régulièrement démarchées par des opérateurs éoliens. Cela démontre qu'il y a un potentiel éolien pour la production d'électricité renouvelable locale. En 2018, le Parc a produit une motion rappelant les enjeux en matière de paysage et de biodiversité.

Dans ce contexte, le PRNV (Parc Natural Régional du Vercors) et la CCRV préconisent de mettre en place une démarche territoriale afin de tenir compte des multiples enjeux de cette énergie. Un comité de pilotage (COPIL) a été constitué et a confié à la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) une mission d'étude sur trois communes afin de cartographier les espèces sensibles à l'éolien.

Le résultat de cette mission financée par la CCRV et le Parc a été présenté au COPIL le 9 novembre et en conseil communautaire le 23 novembre.

Audit des services

Depuis la fusion entre les deux communautés de communes du Royans et du Vercors en 2017 et l'attribution de nouvelles compétences transférées, la CCRV peine à s'organiser. En peu de temps, la structure a doublé ses effectifs. Un audit organisationnel des services était nécessaire et a été effectué par un cabinet durant l'été 2021. Le nouvel organigramme a été présenté en Conseil communautaire le 22 novembre 2021 et est effectif depuis le 1er décembre 2021. Un nouveau directeur Général (DG) va être recruté courant du premier semestre 2022 et permettra la mise en place définitive du nouvel organigramme.

Le Grand Larsen

Dans le cadre de la CTEAC (Convention de Territoire permettant des actions d'Éducation Artistique et Culturelle sur le territoire du Royans-Vercors), la compagnie le Grand Larsen vient irriguer l'ensemble du territoire de ses créations et de son regard artistique et proposer des projets artistiques aux habitants.

La compagnie est venue présenter son bilan 2021 au Conseil communautaire du 14 décembre 2021 : « diagonale des grottes » (création d'un parcours sonore avec les enfants), « inventaire du patrimoine sonore » (points d'écoutes qui résonnent et racontent une histoire du territoire), « fête du 3 juillet au col de Carri » (balades sonores, concerts, lancement de saison culturelle estivale).

Puis, elle a présenté ses projets 2022 : « séjour jeune » d'une semaine à destination d'un public jeune, « cercle des chansons d'amour » jouées auprès de personnes âgées isolées, un travail de chorale sur le cri et la « voix portée » et la création « d'un orchestre des génériques ».

LES PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Mardi 15 février 2022 à 20h à St Laurent en Royans

Mardi 15 mars 2022 à 20h à St Jean en Royans ou St Laurent en Royans

Mardi 12 avril 2022 à 20h à La Chapelle en Vercors

Nous rappelons que les conseils communautaires sont publics. *Chaque citoyen - citoyenne peut interpeller le Conseil sur un sujet, en posant ses questions par courrier déposé en Mairie ou à la CCRV avant la date du Conseil.*

Du côté du Parc Naturel Régional du Vercors

Une commission agriculture et alimentation s'est tenue le 8 décembre dernier au siège du Parc. Une vingtaine de personnes ont répondu présent et ont notamment présenté les initiatives mises en place sur leur territoire :



- la **SMVIC** (Saint-Marceillin Vercors Isère Communauté) a intégré le **PAiT** (Projet Alimentaire Inter-Territoriale) de l'agglomération grenobloise
- la **CCVD** (Communauté de communes du Val de Drôme) est investie sur un programme alimentation et engage un travail en partenariat avec le PNRV sur la gestion des chiens de protection sur le territoire de la Gervanne
- le Royans a présenté son cahier des charges et son prestataire commun pour leur cantine scolaire
- Saint-Laurent-en-Royans a annoncé la tenue de la Fête du Bleu
- le département de la Drôme indique être dépositaire d'un **PAT** (Projet Alimentaire Territorial) (ainsi que le département de l'Isère) afin de mettre en résonance les PAT territoriaux
- le **SIVER** (Syndicat Interprofessionnel du bleu du VERcors-sassenage) évoque l'enjeu de la reprise des exploitations laitières et les actions du syndicat sur ce sujet
- la **CCMV** (Communauté de Communes du Massif du Vercors) prévoit de travailler sur la protection du foncier
- l'**APFV** (Association des Producteurs Fermiers du Vercors), association de 63 producteurs fermiers du territoire, permet de mettre en avant les produits locaux et d'inciter à leur consommation.

La réunion s'est poursuivie avec la présentation de la nouvelle charte 2023-2028 et notamment les mesures relatives à l'agriculture et l'alimentation. Pour cette année, 6 axes structurent les actions sur l'agriculture et l'alimentation :

1. encourager les pratiques agro-environnementales,
2. accompagner l'adaptation au changement climatique et son atténuation,
3. développer les races et variétés locales du territoire,
4. consolider l'offre en produits locaux, valoriser les produits et les savoir-faire,
5. favoriser une alimentation locale de qualité,
6. pérenniser l'activité agricole et le pastoralisme.

Cette première commission a permis d'avoir un panorama global des actions du Parc. Les prochaines commissions seront plus ciblées par thématique en fonction des attentes des participants et auront lieu deux fois par an.

La fête du bleu

Le 3 Décembre s'est tenue la réunion publique pour la présentation de la Fête du Bleu qui se déroulera les **23 et 24 Juillet 2022 à Saint Laurent en Royans**.

La réunion a commencé par une présentation des objectifs de la Fête du Bleu (mettre en valeur l'agriculture et les savoir-faire locaux, mettre en valeur le territoire, créer du lien...), puis une présentation de l'organisation de la fête articulée autour de 7 ateliers (animaux et diversité agricole, animation et diversité culturelle, collectif Restauration-Parking-Installation, Logistique, Décoration, Restauration, Communication).

La suite de la réunion s'est déroulée en tables rondes afin d'amorcer avec les habitants présents le travail sur les différents ateliers sans oublier le thème de la Fête du Bleu et sa marraine ou son parrain. Les discussions et échanges ont été riches, un grand nombre d'idées ont été évoquées. La Mairie, en collaboration avec le PNRV, poursuit le travail, nourrie par toutes ces propositions.

Les ateliers ont d'ores et déjà débuté avec :

- **L'atelier « Collectif associations »** le 4 janvier : pour l'instant quelques associations st laurentinoises sont prêtes à se joindre l'aventure. Les élus se laissent jusqu'à fin Janvier pour faire le point des associations intéressées avant d'ouvrir la possibilité de participation aux associations du territoire du Royans.

- **L'atelier « Communication »** le 5 janvier : afin de faire un point sur les éléments à faire apparaître sur les affiches et déterminer les différentes actions de communication.

- **L'atelier « Logistique »** le 5 janvier

- **Un inventaire de la décoration existante** a été fait par les élus et un technicien le 8 janvier

- **L'atelier « Décoration »** tous les lundis : il est ouvert à tous les habitants qui le souhaitent. Vous êtes les bienvenu(e)s ! L'ancienne cure servira de QG à l'équipe « décoration ».

- **L'atelier « Animation et diversité culturelle »** le 12 janvier afin de réfléchir aux animations durant la fête.

- **L'atelier « Agriculture »**



Du côté des associations

La Cantine Solidaire du Royans - Échos de la dernière-née du village

Conçue pour **créer du lien social** et pour **lutter contre le gaspillage alimentaire**, elle est très fière des 3 actions organisées en 2021 sur le village, malgré les conditions difficiles de la période :

- **Fête de la Musique** du 9 juillet : stand de crêpes sucrées avec garnitures « maison »

- **Grand Virage** : festival organisé au gymnase de la Providence du vendredi 16 au dimanche 18 juillet : la Cantine a proposé des crêpes le vendredi soir et un couscous géant le samedi midi, qui a eu beaucoup de succès.

Tout cela avait été proposé à prix libre et conscient.

- **Participation à la fête des voisins** le vendredi soir 24 septembre : participation au repas partagé, très convivial, en extérieur, dans le jardin des HLM, grâce aux tables prêtées par la Mairie, puis mise à disposition de fruits et légumes invendus, par des membres de la Cantine.

Nous espérons retrouver les st laurentinois et st laurentinoises lors de prochaines manifestations de notre association.

De Fil en Aiguille

L'association se réunit **tous les mardis après-midi de 14h à 17h** à la salle des associations de la Mairie.

Ses activités sont le **tricot**, le **crochet** et la **broderie**. En ce moment, 6 à 10 personnes s'activent pour, entre autres, faire des petits doudous et des vaches miniatures pour les vendre lors de la FETE DU BLEU. L'ambiance est conviviale et joyeuse.

La cotisation annuelle est de 5€.



Club Les Edelweiss

Notre Club, avec ses activités du jeudi après-midi : CARTES, JEUX DE SOCIÉTÉ, PÉTANQUE et aussi les sections GYM et MARCHÉ...

Le Club a rouvert ses portes le jeudi 19 Août, après une longue fermeture en raison de la pandémie du COVID 19.

Notre **pique-nique** prévu le 22 juillet a été déplacé au 16 septembre. De nombreux adeptes ont pu déguster une succulente paëlla.

Tous les jeudis, les amateurs de cartes ou de jeux de société ont pu se retrouver ainsi que les pétanqueurs quand le temps était favorable.

Le 18 novembre a eu lieu notre **repas des anniversaires**, repas préparé par le restaurant Ste Philomène de Chatte, repas très apprécié par nos adhérents.

La marche a repris depuis début septembre tous les mercredis. Un groupe se crée pour les personnes qui ne peuvent plus faire trop de km et du dénivelé.

Les cours de GYM ont également repris les lundis de 15h15 à 16h15 et le mercredi de 18h30 à 19h30, à la salle des fêtes de St Laurent. Vous pouvez vous faire inscrire pour débiter en janvier si vous le désirez (Tél. : 06.72.59.38.62).

L'Assemblée Générale a eu lieu le 13 janvier 2022 à 14h30.

Pour toutes les activités contactez le bureau ou venez le jeudi après-midi à la salle des fêtes.

Ce Club est votre Club, à vous de le faire vivre et évoluer.



Rappel pour recevoir Les Brèves du Petit Journal

Les Brèves sont téléchargeables sur le site de la Commune : <http://www.saintlaurentenroyans.fr>. Si vous souhaitez les recevoir en format papier ou par mail, faites-le nous savoir en passant en Mairie ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : lesbrevesdupj@gmail.com.

Courrier des lecteurs

Si vous avez des impressions, des questions, des suggestions d'articles à nous faire, n'hésitez pas à envoyer vos messages à l'adresse suivante : lesbrevesdupj@gmail.com.

Bonne année
à l'équipe
municipale, au
maître et aux services
techniques, et aux
"dames" du recensement.
Vous faites du bon
travail, dans l'intérêt
des habitants et la
commune.
Votre dévouement
n'est pas assez visible -
en image !
Merci et courage .

Vivre à St Laurent

Zoom sur des artistes St Laurentinois

Anatole est artiste-sculpteur sur bois.

D'origine russe, il est venu en France pour continuer ses études d'art en 1987.

Il a d'abord étudié aux Beaux-Arts de Moscou et Rostoff. Puis, en France, il fut, entre autre, élève à l'école Boule.

Finalement, il est resté en France où il a acquis la double nationalité. Il y a 3 ans, il s'est installé à St Laurent.

Son éventail d'activités avec le bois est très étendu.

Il a fait des recherches sur des objets traditionnels.

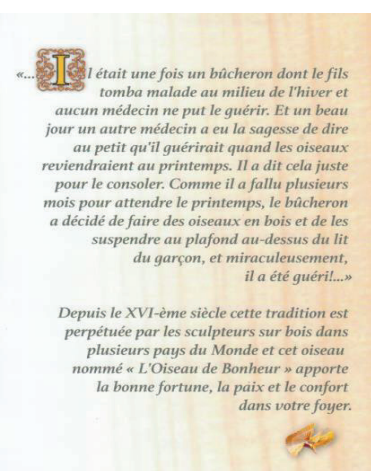
Il a retrouvé **la légende de l'oiseau de bonheur** à la bibliothèque nationale de Moscou. Cet objet mythique existe dans plusieurs civilisations. Notamment dans la vallée d'Abondance en Savoie, où il est appelé

« **la colombe d'Abondance** ».

Seuls 2 anciens savent encore sculpter cet oiseau dans la vallée d'Abondance.

Anatole sculpte cet objet selon la tradition, sans machine. Le grand oiseau nécessite 9 heures de travail et le petit 6 heures.

Un atelier a commencé à fonctionner pour peindre chacun son oiseau. Oiseau offert à la commune, exposé au-dessus de la banque d'accueil de la mairie.



Béranger - tatoueur

Après avoir exercé plusieurs métiers, Béranger se lance dans son métier-passion, il y a 5 ans.

Au début, autodidacte, il réalisait des petits tatouages avec des modèles.

Il a toujours aimé et pratiqué le dessin.

Depuis Octobre 2019, il s'est installé à St Laurent en Royans.

Pour exercer, une formation hygiène est obligatoire. Sa boutique correspond à ces normes.

Maintenant, Béranger travaille à la demande des personnes, sur le projet de chacun. A partir de ce projet, notre tatoueur crée des dessins. Son client le choisit ou change des détails.

Chaque tatouage est unique. Sa clientèle est variée et locale.

Depuis le début du Covid, la fréquentation a un peu baissée.

La peau de chacun est différente ce qui rend la durée du tatouage plus ou moins longue. « Il est nécessaire de se remettre en question tout le temps afin d'évoluer » notre artiste dessine sur tablette spécialisée, et passe souvent plus de temps à la préparation qu'à l'exécution. Un protocole est remis au client, les contraintes sanitaires sont strictes.

Béranger aime bien faire du lettrage et des tatouages fins en noir et gris.



En ce moment l'Europe envisage d'interdire les couleurs dans les tatouages car dangereux pour la santé. Cette affirmation est remise en cause par des dermatologues reconnus, une pétition circule. Auto-entrepreneur, Béranger aime son métier pour la liberté d'action, et le plaisir de la création.

Annuaire

pendant les restrictions COVID

Mairie de Saint-Laurent-en-Royans

Tél. 04 75 48 65 06 - Fax 04 75 47 50 83

E-mail : contact@saintlaurentenroyans.fr

www.saintlaurentenroyans.fr

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Mercredi de 8h30 à 12h

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30

Levée du courrier à 12 h30. - Sauf le samedi à 11h30

La bibliothèque - Ludothèque

Lundi de 16h00 à 18h - Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h

Jeudi 9h à 12h - Vendredi 16h à 19h - Samedi de 14h00 à 17h45

Tél. : 04 75 02 35 70

email : biblioludo.stlaurent@cc-royans-vercors.org

Permanences de l'ADMR - 04.75.47.50.24

Horaires d'ouverture : lundi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

Halte-Garderie - Les Pillous

Nous accueillons 18 enfants du lundi au vendredi
et 15 enfants le mercredi de 7h45 à 18h15.

Réservation au 04 75 47 39 76

La recyclerie mardis, mercredis et vendredis

Vente : vendredi de 14h00 à 17h00

Collecte et vente : samedi de 9h00 à 12h00

email : recyclerielebruitduplacart@gmail.com

La déchetterie

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 04 75 48 52 38

L'accès est contrôlé, vous devez être en possession d'une vignette pour avoir l'accès à la déchetterie. A réclamer auprès de la CC Royans-Vercors.

Pharmacie de garde

Pour joindre ou connaître le nom du pharmacien de garde la nuit

de 19h30 à 8h30, les dimanches et jours fériés composez le 04 75 48 18 63

Medecin de garde

Pour une urgence médicale, appeler le 15

Le mot de l'opposition

L'équipe unie de « St Laurent toujours plus dynamique » présente à tous ces meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2022. Nous vous souhaitons une belle année remplie de beaux projets, de réussite et d'accomplissement personnel et professionnel.

Impliqués et investis dans les commissions communales et au cours des conseils municipaux nous nous positionnons avec un esprit ouvert, sur tous les dossiers traités.

Nous sommes très vigilants à propos du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) que la majorité semble vouloir mettre en place. Nous nous positionnons contre au regard du bien-être des enfants. Il serait malheureux que sur ce sujet important les parents d'élèves ne soient pas concertés lors d'une réunion publique ou d'un sondage. La mise en place d'un RPI entre trois communes, St Laurent, St Eulalie et St Thomas imposera à certains enfants d'être scolarisés dans les autres villages. Nous avons des doutes quant à la sécurité des enfants lors de ces trajets. Le temps de transport impactera l'amplitude des journées des enfants ainsi que celui des parents surtout pour les fratries. La fatigue de ces aller-retours peut les mener à l'obligation de renoncer à leurs activités extrascolaires pour privilégier les devoirs. Imposer ce rythme aux enfants en serait presque inhumain, et ils ne le connaîtront pas, même en allant au collège. De nombreuses familles se sont installées sur St Laurent en Royans grâce à la présence d'une école et d'un périscolaire sur la commune, en espérant trouver une stabilité pour leurs enfants. Ils devront mettre leur enfant dans le bus à des horaires peut être incompatibles avec les leurs, donc garderie. De plus le transport des enfants est en inadéquation avec une conscience écologique. Certains parents ne pourront pas récupérer leurs enfants pour le repas de midi, la cantine étant sur les lieux de scolarité des enfants. Ce projet est un risque de déscolarisation d'enfants de notre commune. Des parents pourraient les scolariser dans d'autres communes où il n'y aurait pas ces contraintes liées au bus et entraîner des potentielles fermetures de classe. Ce RPI remettrait en cause des projets de vie... Quel triste perspective pour notre commune et nos enfants...

En ce qui concerne le projet école, après maintes et maintes réunions, groupe de réflexion, groupe de travail ou nous assistons avec assiduité le projet peine à voir le jour. Beaucoup d'énergie dépensée mais peu d'efficacité lié à une mauvaise communication autour de ce projet. Nous sommes bien conscients qu'il faut du temps aux nombreux nouveaux conseillers municipaux pour s'approprier ce dossier qui a débuté au cours du dernier mandat, mais depuis deux ans il y a encore trop d'interrogations, sur la création d'un groupe scolaire comprenant à la fois les classes de maternelle et d'élémentaire sous une direction commune, où la continuité des deux écoles distinctes. Là aussi nous demandons que les habitants soient informés, interrogés, écoutés et impliqués.

Nous sommes souvent interpellés par des habitants sur les travaux de sécurisation des routes notamment la sortie du village direction Ste Eulalie ainsi que devant la crèche qui ne sont toujours pas finalisés. Autre questionnement des habitants qu'en est-il du devenir de l'arborétum ? Un groupe de réflexion devait être mis en place (cf petit journal janvier 2021).

A propos du pont du tram, un groupe de travail a été constitué au sein de la communauté de communes qui travaille en étroite collaboration avec St Laurent en Royans et St Jean en Royans.

Nous avons été aussi interpellés par rapport à la cérémonie du 11 novembre 2021 : Pourquoi les écoles n'ont pas participé ? Les instituteurs ont été prévenus trop tard ! Pourquoi pas de rappel des soldats de St Laurent en Royans morts pour la France ? Pourquoi deux élus Mr le Maire et sa première adjointe portaient l'écharpe tricolore ? La loi dit que si le Maire est présent personne n'a à porter l'écharpe autre que lui ! Conclusion, des élus qui manquent de s'informer et qui manquent de rigueur !

Nous tenions à vous informer de la difficulté que nous avons à échanger avec les nouveaux élus de la majorité. Avec l'ancienne mandature nous avons une relation de confiance, d'échange et de collaboration, ce qui été perçu par les autres communes du territoire comme un gage d'implication de politique résiliente, transverse et aux services de tous. Un bel exemple de mutualisation de compétences pour l'intérêt général. Aujourd'hui nous avons l'impression d'être ni écouté, ni entendu, ni pris en compte.

« En tant que 1ère vice-présidente en charge de l'économie, de l'emploi et des ressources humaines de la Communauté de Communes du Royans Vercors, mon engagement est clair, être à l'écoute, être au plus près des élus et des habitants. Je continuerai à mettre tout en œuvre pour travailler dans un consensus qui permet d'avancer sans blocage. Pour moi c'est la meilleure façon de faire avancer les projets. »

Nancy FILET COCHE

Cet article a été réalisé en collaboration avec notre équipe et nous les en remercions. Nous restons toujours à votre disposition si vous avez des questions ou des suggestions.

Nancy : 06.70.86.16.85 Maryse : 06.03.24.08.71 ou courriel : dynamique26190@gmail.com



Couvertures : photos libres de droits

**Le Petit
Journal**

est imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Blachon
Tiré à 700 exemplaires

Directeur de la publication : Olivier BERALDIN

photographies : Mairie de Saint Laurent (sauf mention contraire)